

VILLE D'ISTRES

CONSEIL DE QUARTIER ENTRESSEN DU 21 MAI 2015

La séance est ouverte dans les formes règlementaires à 18 heures 10, sous la présidence de Monsieur François Bernardini, Maire d'Istres.

M. le Maire.- Mesdames, Messieurs, nous allons commencer notre Conseil de quartier. Monsieur Josuan, s'il vous plaît, je vous passe la feuille d'appel et vous appelez chacun d'entre nous. Merci.

(M. Josuan procède à l'appel des Conseillers de quartier.)

Mme ALLIONE - Le centre social n'a pas été appelé.

M. le Maire.- Mme Slotala.

Mme ALLIONE - Je la représente.

M. le Maire.- Je ne dis rien sur toutes ces représentations parce qu'en plus les gens sont très sympathiques, mais vous vous êtes accordés des droits comme cela.

Mme ALLIONE - Je fais partie du centre social, je suis secrétaire membre du Bureau.

M. le Maire.- Je n'en doute pas. Je n'ai jamais imaginé que vous étiez d'une autre association. Je veux dire par là que les associations disent de manière très spontanée et très amicale « Je ne suis pas là cette après-midi, tu me remplaces », mais ce n'est pas tout à fait prévu comme cela dans les statuts. On ne dit rien parce que nous sommes à la bonne franquette et que le bon esprit règne parmi nous mais à un moment donné les choses doivent être faites de manière officielle. Personnellement je n'y vois aucun inconvénient, mais vous savez que nous avons souvent des râleurs, quelquefois même des opposants, quelquefois même des opposants virulents, et nous pouvons après être pris en défaut pour une marque formelle sur laquelle nous n'aurions pas voulu mettre l'accent. Mais restez avec nous, vous êtes la bienvenue sans problème.

Je vais donner la parole à M. Garcia qui va nous faire le point sur « Istres propre » dont la date se rapproche à grands pas.

I. COMMUNICATIONS :

M. GARCIA.- Mesdames, Messieurs, quelques informations. Déjà un focus général. Effectivement, nous sommes à J-2 et je mentirais en vous disant que tout est sous contrôle. On va dire que presque tout est sous contrôle. Un premier élément déjà, c'est la mobilisation à espérer. Aujourd'hui, nous avons quantifié près de 2 000 éco-citoyens et nous savons que demain nous aurons encore certainement des inscriptions de dernière minute. C'est plutôt très positif. Un élément important du focus général c'est la participation cette année des écoles, venue un peu tardivement parce que le calendrier ne s'y prêtait pas. Nous avons distribué aujourd'hui 600 t-shirts aux écoles d'Istres et c'est une très bonne chose puisque, rappelez-vous, les enfants sont vraiment notre cible privilégiée, c'est vers eux que nous envoyons ce message de sensibilisation. Tardivement est venu se joindre à nous le lycée Arthur Rimbaud, c'est une première. Nous aurons une quarantaine de lycéens. L'AFPA est aussi une première puisqu'ils le feront demain après-midi, il y aura 200 personnes. Puis la base aérienne qui a fait sa journée propreté hier. Et évidemment, comme d'habitude, je tiens à remercier les Présidents de Comités de quartiers d'Entressen et les autres pour leur participation active et pour l'excellent travail qu'ils font à nos côtés pour que cet événement soit couronné de succès. Nous sommes sur une énergie positive pour que ces démarches-là soient ressenties comme une démarche éco-citoyenne et pour pouvoir encore sensibiliser tous ceux qu'il reste encore à convaincre.

Un focus un peu plus réduit sur Entressen. Une participation aujourd'hui de 120 personnes. Peut-être que Joëlle qui vient demain nous en dira un peu plus. Demain nous avons une journée non-stop de distribution de l'ensemble des t-shirts et des paquetages. Nous sommes à peu près en ligne sur les effectifs de l'année dernière. Le Mas des Aiguebelles que nous avons contacté sera au point de ralliement, puisque celui-ci est la place Lou Blagaïre, et ils viendront après nettoyer le périmètre du Mas des Aiguebelles jusqu'à l'Étang d'Entressen. Rien d'autre sur Entressen ne m'est parvenu de particulier. A priori il n'y a pas de souci.

En termes d'animations et de déroulé, le déroulé est calé comme il y a 2 ans. Les rendez-vous éco-citoyens sont donnés samedi matin à partir de 9h sur l'ensemble des points qui ont été déterminés. C'est le moment de convivialité, on partage une petite collation. C'est le moment également où l'on vient parler d'environnement, bien évidemment, c'est le moment éducatif. Ensuite les équipes vont sur le terrain, vont ramasser

jusqu'à à peu près 11h30, puis tout le monde est convié à nous rejoindre sur l'esplanade, comme d'habitude, à partir de midi. Au-delà des remerciements qui seront faits à l'ensemble de la population présente, il y a des animations particulières cette année. Nous essayons toujours d'innover. Nous gardons ce qui marche bien, les cerfs-volants seront toujours là, les animations musicales aussi, mais nous faisons venir le Loco-voilier. C'est un bus de 20 m qui permet aux enfants d'avoir des animations interactives. Il y aura des structures gonflables et beaucoup de surprises émanant des enfants. Nous avons beaucoup travaillé avec eux dans le cadre du péricolaire et une Brigade Verte des enfants va se promener samedi matin dans toute la ville d'Istres. Puis un repas sera offert par la Collectivité à tous les éco-citoyens.

Cette année, notre difficulté a été ce calendrier. Ce mois de mai est difficile à gérer, avec beaucoup de ponts. Je suis persuadé que ce n'est pas la meilleure date mais ce n'est pas la plus mauvaise. Il y aura peut-être une petite perte. La météo va s'arranger et heureusement le vent va tomber. On nous l'annonce à 30 à 35 km/h et pas de pluie.

Merci encore pour votre implication, elle est indispensable pour que cet évènement continue à être porté aussi fort pour démontrer l'engagement éco-citoyen du maire et des élus à vos côtés. Je reste bien entendu à votre disposition pour répondre à toutes les dernières questions, à J-2 il n'en manquera pas. Merci.

M. le Maire.- Avez-vous une question particulière ? (Pas d'observation) Je pense que tout le monde est assez bien rodé ici puisque vous êtes à chaque fois les décideurs des petits groupes pour les entraîner derrière vous et nous avons chaque fois noté qu'il y avait beaucoup d'enthousiasme dans ces groupes-là. Je rappelle d'ailleurs que l'idée est un peu partie d'Entressen il y a quelques années puisque c'est en voyant un groupe très famélique, parce qu'ils n'étaient pas très nombreux mais en tout cas plein de ferveur, que nous avons décidé d'élever cet exemple au niveau de la cité tout entière et en faire un geste d'affection, d'amour... Cela fait peut-être un peu « cucul-la-praline » pour certains de dire cela mais aimer sa Ville commence par-là : la respecter, la considérer, faire en sorte que chaque chose soit préservée. On s'aperçoit que grâce au travail fourni par vous tous et grâce au filin que vous avez lancé sur tous ces gens, ils deviennent de plus en plus intéressés à l'affaire. C'est grâce aussi au travail de M. Garcia et de son organisation quasi-militaire avec, certes, beaucoup de moyens mis à sa disposition, mais en tout cas avec beaucoup d'à-propos et beaucoup de générosité dans le temps déployé et dans les messages qu'il lance pour que tout le monde soit conscient de cette participation à l'élévation collective.

Je veux vous remercier par avance. Je sais que nous avons le petit secret dans nos têtes de dépasser le dernier chiffre qui était de 2 000 participants. C'était il y a 2 ans, puisque l'an dernier nous avons sauté à pieds joints cette manifestation pour cause d'élections municipales. J'espère que la reprise va être au moins aussi brillante que sa dernière édition. Pour moi, le nombre de t-shirts distribués n'est pas révélateur, puisque tant que l'on n'a pas vu ce nombre de t-shirts sur le nombre d'épaules on n'est pas sûr que tout le monde soit là. Nous avons confiance et surtout nous regardons que chaque fois cela a une portée, car le nombre de mètres cubes diminue depuis la première année et pourtant le nombre de participants augmente. Cela montre bien que pendant cette année-là il y a eu des tas de consciences remuées et qui ont sans doute entraîné un comportement différent. D'ailleurs vous remarquez qu'au-delà du travail des services municipaux, notre Ville est quand même beaucoup mieux respectée qu'à une époque.

Je voudrais passer la parole maintenant à M. Alain Aragneau qui va nous donner quelques informations sur le Plan Particulier d'Intervention d'un essai grandeur nature qui a eu lieu dernièrement.

M. ARAGNEAU.- Bonsoir à toutes et à tous. Le 30 avril à 9h a eu lieu, à la demande de la Préfecture, un PPI (Plan Particulier d'Intervention) sur le territoire d'Entressen.

Le premier objectif de ce PPI en phase d'alerte était de tester la mise en œuvre de l'alerte, de vérifier les procédures de contact des services impliqués, de vérifier la circulation de l'information, de vérifier les procédures de l'exploitant concerné, dans ce cas précis c'était la Société SPSE.

Le deuxième objectif concernait la phase d'action sur le terrain qui consistait à tester la mise en place des structures, la localisation de l'évènement et l'identification de la canalisation concernée, en testant l'acheminement des moyens d'intervention du SDIS et de l'exploitant ainsi que la gestion de l'évènement.

Le troisième objectif concernait le déroulement de l'exercice lui-même.

L'évènement déclencheur de cet exercice a été une brèche de 70 mm provoquée par l'action d'une pelleuse appartenant à une entreprise de bâtiment de travaux publics qui, en curant un fossé, a accroché la canalisation. Cet incident a concerné une canalisation transportant du pétrole brut traversant le territoire d'Entressen sur 1,5 km, à proximité du Mas d'Amphoux. Le lancement de l'alerte a été fait par le conducteur de la pelleuse. Les conséquences de l'accident ont été un écoulement d'hydrocarbure avec danger d'explosion, suivi d'une pollution du terrain et du cours d'eau à proximité.

Un PC de crise a été immédiatement installé en mairie, salle Joseph Thomas, afin que la Ville puisse mettre en œuvre son PCS (Plan Communal de Secours) le plus rapidement possible. Cette salle est équipée d'éléments de renseignements et de communication permettant la meilleure gestion possible des crises et évènements auxquels la Commune pourrait être confrontée. Etaient présents au sein de cette cellule de crise : le DOS, qui était le Directeur des opérations ; l'Adjoint à la sécurité civile ; le DGS ; la police municipale ; la police nationale ; le responsable de la sécurité civile de la ville ; des représentants de la Société SPSE ; et, sur place, à Entressen, l'Adjointe déléguée Céline Tramontin ainsi que des observateurs de la préfecture, de la sous-préfecture, du SDIS, du Cypres, du SIRACE DPC, de la DDSP, de la DREAL et de l'environnement. Les pompiers

sont arrivés les premiers très rapidement et ont alerté l'ensemble des personnes concernées par cet évènement. Pendant l'exercice, le PC de crise a mobilisé la police nationale et la police municipale pour surveiller la zone impactée, réguler la circulation et interdire l'accès à la zone du sinistre. Le PC de crise a fait recenser dans le secteur du sinistre les populations présentes puis a mobilisé le nombre de bus adéquat pour évacuer ces personnes vers le gymnase d'Entressen, lui aussi réquisitionné afin de les héberger. Le PC de crise a fait recenser tous les animaux présents dans les prés touchant la zone à risque et a réquisitionné des bétailières pour les évacuer. Le PC de crise a immédiatement alerté l'ensemble des associations environnementales ainsi que celles des Arrosants du foin de Crau pour les informer du sinistre. En parallèle, le PC de crise a mis en place des moyens de communication avec les médias afin de les informer du déroulement des opérations en cours.

Pendant ce temps, l'exploitant SPSE a dépêché sur place des spécialistes avec des moyens de traitement, camions, tractopelles et produits neutralisateurs afin d'intervenir directement sur la fuite. Tout cela sous la surveillance des pompiers. A 11h30, l'exercice était terminé par l'arrêt de la fuite et la stabilisation de la flaque de pétrole. Le traitement total du sinistre s'est poursuivi jusqu'à la remise à la normale du terrain par l'exploitant. Un *débriefing* à chaud a été organisé à 14h avec l'ensemble des participants et un *débriefing* à froid sera organisé en préfecture au mois de juin.

En conclusion, nous pouvons dire que le PCS a bien fonctionné et que chaque acteur de cet exercice a été à la hauteur de sa tâche. Lors du *débriefing* à chaud, les responsables de la préfecture ont indiqué leur satisfaction du déroulement de l'exercice au Directeur des opérations de secours, Nicole Joulia. Voilà pour l'exercice du 30 avril.

Je profite d'être parmi vous pour vous signaler que le hameau d'Entressen va être doté d'une sirène PPI qui est en cours d'installation sur l'ancien château d'eau pour que celui-ci soit prévenu d'un risque éventuel, et qu'un automate d'appel est en cours d'étude pour doter l'ensemble de la ville d'Istres, Entressen compris, pour informer téléphoniquement, quartier par quartier, chaque habitation d'éventuels incidents locaux. Je vous remercie.

M. le Maire. - Merci. Finalement c'était un petit théâtre d'effervescence, après celui que vous avez connu quelques mois auparavant sur l'exercice grandeur nature nucléaire où, effectivement, ont été éprouvées toutes les conditions de sécurité avec confinement des personnes et intervention des grands moyens. C'était dans la foulée de l'expérience.

M. ARAGNEAU. - Nous prenons de l'expérience et nous testons notre PCS.

M. le Maire. - Bravo, Monsieur Aragneau. Merci.

Je voudrais vous donner quelques renseignements sur des travaux d'importance puisqu'ils concernent le chantier du château d'eau. C'est un chantier que nous avons lancé il y a quelques mois car le hameau d'Entressen était alimenté jusqu'alors en eau potable par un réservoir sur un taux de capacité d'environ 400 m³. Depuis 2006 la population a augmenté au rythme des projets d'urbanisme et est apparue une insuffisance de capacité de stockage au niveau du réseau de distribution d'eau potable. Je me rappelle dans des périodes *in memoriam* que l'on envisageait déjà ce projet mais qu'il avait été mis en contrepartie par rapport à la salle des fêtes. Ce problème est donc devenu aigu mais il n'a pas été réalisé pour autant à cette époque-là, et nous nous sommes pris de responsabilité sur ce sujet pour qu'à la fois la capacité supplémentaire ainsi que l'alimentation électrique du surpresseur soient revigorées et accentuées. Ceci s'est formalisé par la création d'un nouveau réservoir de 2 000 m³ et d'un surpresseur permettant de stocker un volume suffisant pour subvenir aux besoins du hameau jusqu'à l'horizon 2030. Il y a d'ailleurs une cohérence par rapport à cela puisque –même si je vous disais qu'à l'époque nous avons fait un péché de gourmandise en réfléchissant sur un volume un peu plus grand, pensant que c'était le rôle d'élu de le faire, mais certains nous avaient dit que c'était peut-être un peu ambitieux– on avait formé le PLU sur cette date-là. Mais on l'avait après repris sur une date plus rapprochée.

En ce qui concerne le réservoir, il sera cadré sur cette évolution de population. Le montant initial du marché représente une dépense de 1 108 233,80 €. Le chantier est engagé depuis décembre 2014, il sera terminé en juin 2015. Vous allez avoir dès cette semaine la fin des travaux qui concernent les plateformes extérieures, notamment les espaces verts, et la dernière semaine les finitions de voiries extérieures. Je répète que c'est un chantier qui a de l'importance mais nous y avons ajouté une qualité un peu particulière, puisque certains ont pu voir que l'on n'était pas sûr que ce ne soit qu'un réservoir d'eau, compte tenu du travail esthétique de l'architecte et de sa façon de l'avoir enterré dans les parties du sol.

Cela nous permet d'enchaîner sur des conséquences positives qui sont bien sûr les projets qui étaient en attente au niveau immobilier et qui vont pouvoir maintenant être beaucoup plus permis –c'est le cas de le dire– puisque l'alimentation est sans difficulté. Nous avons à l'époque évoqué les travaux du Clos de l'âne, ce sont des travaux qui vont être réalisés au centre-ville par la Société Famille Provence. Je le répète, c'est la réalisation de 47 logements sociaux. Contrairement aux informations multiples et variées qui vous ont dit qu'il y en aurait 200, il n'y en a que 47. Maintenant le permis de construire va être déposé pour que l'on puisse, avec les instructions, prévoir d'ici la fin de l'année un démarrage officiel de cette opération qui est une opération très ouverte, très aérée, qui va nous permettre de formaliser le centre-ville avec notamment des parkings en liaison avec les commerces. Monsieur Casado, voulez-vous ajouter quelque chose de ce point de vue ?

M. CASADO.- Simplement que le permis est en cours d'instruction. Il est déposé. D'ici 2 mois, en principe on devrait avoir les résultats.

M. le Maire.- Nous en avons profité pour discuter avec d'autres opérateurs, nous aurons l'occasion de vous présenter dans quelques semaines le projet qui est réalisé à la fin du hameau, dans le prolongement des Micocouliers 2. C'est une opération qui n'a pas encore trouvé son nom et dont le but est d'avoir des villas en accession sociale à la propriété, ainsi qu'un ou deux –je ne sais pas encore exactement– immeubles rassemblant des logements. Là aussi ce n'est pas un nombre dithyrambique, cela correspond aux engagements que j'avais pris pendant la campagne électorale sur l'évolution du hameau d'Entressen.

Il y a également les opérations de l'Etendard qui doivent être en cours, ainsi qu'une opération de nature privée au démarrage du village qui regroupe 22 lots.

Et pour terminer, une opération là aussi entre la fin du village et son centre, c'est une opération privée liée à la propriété de M. Nitard qui a valu quelques discussions avec, non pas le propriétaire mais le promoteur. Je n'ai pas encore eu l'occasion de rencontrer M. Nitard mais j'aurai probablement à le faire bientôt car je trouve que cette opération est sans doute intéressante pour lui, mais pour la Collectivité, il faudrait y ajouter quelques terrains ou quelques éléments particulièrement vétustes au centre du village que l'on aimerait bien récupérer pour pouvoir en faire un passage de belle qualité, en tout cas avec un bon bitume, avec un bon entretien, malheureusement nous avons des montagnes russes à la place. Je ne sais pas si c'est la même famille mais en tout cas tout est lié. Nous aurons donc l'occasion de pouvoir être agréables, certes, mais aussi la possibilité d'avoir un terrain relativement bien aménagé, bien entretenu, à la sortie du Café du nord, dont on ne connaît pas encore le destin final. Cela mérite aussi d'être discuté, car je n'imagine pas qu'Entressen soit privé de son élément de base de nature sociale, de nature relationnelle, où les gens se rassemblent et font des échanges, où il y a quelques fêtes qui se déroulent, c'est-à-dire le café d'Entressen.

Tout cela, pour moi, est un tout. Je veux bien délivrer les permis mais je veux que les gens soient des partenaires et pas des gens qui font un coup comme cela et qui s'en vont après, sans se soucier des difficultés que nous pouvons avoir. Nous aurons l'occasion de discuter de manière très large de tous ces points noirs qui existent et qui sont de nature facile à régler. Il suffit simplement d'avoir de la bonne volonté, mais si la Collectivité l'a dans un sens, il faut que le partenaire l'ait aussi dans l'autre. Y a-t-il des questions ? (Pas d'observation) Bien sûr, sur ce point de vue-là, les villas dont je parle sont plus aérées que ce que l'on avait proposé, puisque beaucoup plus de maisons étaient amassées. Nous avons voulu que ce soit plus aéré et surtout que ce soit peu contraignant, moins contraignant pour les riverains puisqu'il y a le lotissement des Pommiers juste à côté.

Pour terminer dans les travaux, je voudrais vous annoncer que les travaux du prolongement de l'avenue de la Crau –dont vous avez vu les changements il y a quelques mois– vont continuer à partir du rond-point créé en bout du boulevard des Ginestes, en ayant une reprise totale de la voirie, chaussée, trottoirs et compagnie, pour avoir finalement un axe central pour Entressen de toute qualité.

M. CASADO.- On peut dire aussi qu'à l'intersection de l'avenue de la Crau et du boulevard des Ginestes un rond-point va être créé. Et nous allons traiter aussi le croisement du boulevard des Ginestes et de l'allée du Gros Chêne, puisque nous avons là aussi un petit problème de stop. Ce sera donc compris dans ces travaux.

M. le Maire.- Merci. Avez-vous des questions là-dessus ?

Mme SORIA.- A ce niveau, je pense que les personnes qui sont handicapées ont beaucoup de mal. Je vous en parle parce que j'ai été interpellée par deux personnes qui sont handicapées dans mon lotissement. Elles sont obligées de passer sur la chaussée jusqu'au futur rond-point et là, du côté de M. Nitard, pour ne pas le citer, il y a un tout petit trottoir qui est plein de racines qui empêche...

M. CASADO.- Les trottoirs vont être recalibrés. Il ne faut pas le voir dans sa géographie d'aujourd'hui. On va élargir le trottoir du côté du lotissement, faire des encoches de bus, etc.

Mme SORIA.- Dans ce cadre-là, sera-t-il prévu de continuer au niveau... ?

M. le Maire.- Madame Soria, je vais vous rassurer tout de suite en vous disant le montant des travaux. Vous me direz, on peut dépenser et faire des bêtises, vous avez raison, mais quand même... Nous avons, avec M. Rizzi, certainement un très bon collaborateur, l'un des meilleurs, et je pense que le projet qu'il a fait –comme celui de l'avenue de la Crau, puisque c'est une production interne, on n'a pas pris un Bureau d'études, on n'a pas pris un architecte, c'est M. Rizzi lui-même qui a fait l'état des lieux, l'état des changements, les matériaux choisis, du moins proposés, etc., et notamment aussi voir l'épaisseur du sous-sol et tout ce qui peut se trouver comme difficulté de mélange d'eaux pluviales, de mélange de fluides et compagnie– rassurez-vous, il prévoit 450 000 €, vous voyez que ce n'est pas une petite chose. D'abord parce que l'avenue est longue, et deuxièmement, elle doit être traitée de part et d'autre parce que les deux cotés sont dans un aspect totalement déficient. Je peux donc vous rassurer que vos inquiétudes seront délivrées à ce moment-là parce que vous verrez le résultat.

Mme SORIA.- Notre rôle, à nous, CIQ, est de vous faire remonter les petites anomalies que l'on nous signale.

M. le Maire.- C'est pour cela que l'on vous rassure.

M. CASADO.- Si l'on ramène au ratio en mètre linéaire on est un-tiers plus cher que l'avenue de la Crau. Les moyens vont donc être... On restructure vraiment la voie, on élargit les trottoirs.

M. TREMOUILLE.- Pouvez-vous me rassurer aussi sur les travaux prévus du côté de la gare ? Parce que la voirie existante, à mon avis, est en très mauvais état. Et j'aimerais vous faire remonter aussi une demande qui a été faite de mettre un trottoir qui permette d'aller jusqu'à La Grange. D'étendre encore un peu le réseau du trottoir et puis la route qui est quand même en mauvais état.

M. CASADO.- C'est la continuité de l'avenue de la Crau en fait.

M. le Maire.- J'entends bien et je ne dénie absolument pas ce que vous venez de dire, néanmoins il faut replacer les choses dans leur contexte. Le contexte c'est le rappel des chiffres que nous venons d'énoncer pour les travaux. L'avenue de la Crau, pour sa partie moyenne –puisque nous nous sommes arrêtés au monument aux morts– coûtait 750 000 €. Si nous faisons la même chose de la gare jusqu'à La Grange, c'est « kif-kif bourricot ». Je veux bien que l'on me pose les problèmes comme cela, mais moi, par nature, je suis franc, je ne vais pas vous dire demain matin « C'est possible ». On a fait l'avenue de la Crau grâce à la vente du terrain du Clos de l'âne blanc et on l'a réinjecté dans le produit local, c'est-à-dire Entressen, pour refaire les voiries nécessaires. Que l'on fasse le mieux possible pour, volontiers... Notre ami Rizzi est tellement bon, et il a raison, que quand vous dites qu'il faut améliorer un peu le trottoir il va vous dire « D'accord », mais à quoi cela sert-il ? Parce que dessous, tout est à faire. A partir du moment où tout est à faire, on fait. Et c'est là où l'on arrive à ces chiffres astronomiques. Je comprends bien, mais je ne peux pas vous dire aujourd'hui « Oui, bien sûr, demain matin », ce serait irresponsable de ma part et mensonger. Maintenant, on va bien sûr l'étudier puisque vous le souhaitez.

Il y a un élément aussi sur lequel nous n'avons pas encore de réponse, et je trouve que cela donne vraiment une physionomie désagréable à tout cet espace, c'est cette place sur la partie droite de la gare que l'on devrait récupérer de manière définitive pour y tirer un bitume et avoir l'expression d'un véritable parking rationnel, et surtout ne plus avoir d'inondation les jours de forte pluie, parce que c'est marécageux.

M. TREMOUILLE.- Comprenez quand même que le centre du village est tellement beau et bien entretenu que les gens de la gare se trouvent un peu délaissés.

M. le Maire.- Oui.

M. TREMOUILLE.- A la gare, notamment le trottoir mais aussi l'état de la voirie, cela relève de l'esthétique mais aussi de la sécurité.

M. le Maire.- Là vous parlez plutôt de la voie, pas des trottoirs.

M. TREMOUILLE.- Le traitement de la voie.

Mme SORIA.- Au niveau de la voirie, je voudrais dire que j'écris à M. le Maire depuis 3 ans au sujet d'autobloquants au bout de la rue des Farigoules. Apparemment une entreprise a été habilitée pour faire ces travaux et nous sommes encore en attente. Les enfants arrivent dans le secteur, s'amuse avec les autobloquants.

M. le Maire.- Attendez, Madame Soria, après M. Casado va faire la liste des travaux qui ont été faits et ceux qui vont être lancés. Peut-être que vous aurez la réponse. Je dis peut-être parce que je ne sais pas si c'est programmé.

M. CASADO.- Il y a une liste. Cela fait encore partie de l'arbitrage.

M. le Maire.- Mais vous avez raison de le dire, cela apportera ainsi un petit côté d'influence.

M. CASADO.- Avec 450 000 €, il est compliqué de faire autre chose. Il y a un peu moins d'opérations. Je ne sais pas si vous vous souvenez, dans le dernier Conseil d'Entressen on avait parlé du petit mas, cela faisait 3 ans que l'on attendait de pouvoir faire l'extension, on n'avait pas la possibilité d'acquérir le foncier, on a pu enfin négocier. Cela coûte 24 000 € d'acheter le foncier pour élargir les trottoirs. Vous ne le voyez pas mais cela fait partie... Dans l'enveloppe globale de la voirie de la commune, si c'est 1,5 M€ de travaux, il y en a déjà 450 000 € sur la voie.

Mme SORIA.- Là il s'agit de deux brouettes de sable et quatre autobloquants.

M. CASADO.- C'est ce que vous dites mais... Après il y a de l'enrobé, etc.

Mme SORIA.- Non, nos autobloquants.

M. le Maire.- Y a-t-il d'autres questions ?

M. CHABALIER.- Je vous signale un problème de sécurité aux sorties du cimetière. Cela m'a été remonté déjà plusieurs fois. Comme cette route a été récupérée pour faire un deuxième accès sur Entressen lorsqu'il y a un problème au centre, on s'aperçoit qu'actuellement de plus en plus de voitures passent par là. Le nouveau lotissement privé va certainement accroître le nombre de véhicules qui passeront par là et l'on s'aperçoit qu'en sortant du cimetière on est directement en accès sur la route. Pour l'avoir vécu moi-même, c'est assez étroit et assez chaud puisque les gens roulent malheureusement trop vite. Et même à 50 c'est déjà vite. Il y aurait donc une demande à faire, qui ne serait pas excessivement chère, soit de mettre des ralentisseurs au sol, ce qui serait peut-être une alternative, mais la demande principale consisterait à créer une bordure de trottoir où les containers à poubelles pourraient être stockés dessus et cela permettrait un temps aux piétons qui sortent du cimetière de regarder ce qui se passe au niveau de la circulation.

M. le Maire.- Cela paraît simple en le disant comme cela mais je pense que l'imbrication de ces deux voies mérite quand même que l'on s'y déplace à l'occasion d'une visite rapide.

M. CASADO.- On avait déjà fait le trottoir de devant avec des barrières en bois.

M. le Maire.- Oui, on a fait une première partie, mais là c'est le prolongement et l'adduction sur la voie. Monsieur, vous convenez d'une visite.

M. CASADO.- Ce n'est pas ton quartier.

M. CHABALIER.- On n'est pas en CIQ. Il n'y a pas que le CIQ, il y a le Comité de quartier aujourd'hui.

M. CASADO.- Si vous commencez maintenant à mélanger les quartiers on ne va pas s'en sortir.

M. CHABALIER.- On sort de notre quartier de temps en temps.

M. le Maire.- D'autant plus qu'effectivement, à travers le cimetière il y a un effet de rassemblement pour tout le monde.

M. CASADO.- C'est vrai.

M. le Maire.- Cimetière d'ailleurs sur lequel nous avons des propositions mais qui mériteront une programmation.

Je m'excuse parce que j'ai oublié sur mon bureau le plan du City Sport. Mme Tramontin en a un qui reflète l'emplacement mais moi j'ai le projet. Je l'ai oublié. Je vous le ferai passer et vous organiserez une concertation, ou vous le mettez à la mairie et nous le verrons. Je suis désolé.

Information sur la mise en place d'un service de panneaux d'affichage.

Mme TRAMONTIN.- Je vais parler des nouveaux panneaux d'affichage qui sont arrivés sur le village. Lors d'une dernière délibération en Conseil municipal nous avons voté l'implantation, en tout cas les lieux de nouveaux panneaux d'affichage. Vous en avez un à l'entrée nord, un à l'entrée sud, et un au niveau de la place Lou Blagaïre. Comme nous avons déjà des panneaux d'affichage locaux, je pense que celui de la place Lou Blagaïre va être déplacé aux alentours du gymnase. C'est juste pour vous signaler que cette mise en place a été essentiellement faite pour lutter contre l'affichage sauvage. Vous savez toutes et tous ici que dans le cadre de l'organisation de vos différentes manifestations, l'un des vecteurs de communication préférés est d'apposer aux feux rouges et j'en passe des petits panneaux « made in maison ». Pour l'esthétique et surtout pour éviter le foisonnement de ces panneaux, nous avons donc positionné des panneaux à des formats visibles. Vous avez un côté du panneau qui est dédié au tissu associatif et l'arrière qui est dédié aux commerçants locaux. Je dis cela sous le regard de Suzelle Ayot qui est responsable chargée du commerce à Istres. Le but est que vous preniez possession de ces vecteurs de communication et que l'on évite effectivement de voir fleurir à chaque vide-grenier ou organisation de manifestations tout ce que l'on voyait habituellement au niveau des feux rouges. Je pense à celui avant d'arriver sous le pont qui est le préféré du tissu associatif. Maintenant vous avez des panneaux adéquats à votre disposition, ils seront nettoyés systématiquement le premier mardi de chaque mois par les services de la Ville.

Nous avons eu quelques retours, puisque nous avons déjà fait des réunions techniques en mairie avec Mme Bagur, et un certain nombre d'entre vous ont fait remonter la problématique des gens qui collent par-dessus. A partir du moment où ce sont des panneaux dédiés au village, vous n'hésitez pas à recoller si l'on vous colle dessus. Il faut dire les choses comme elles sont. Vous êtes en proximité, vous avez la chance d'être sur place, vous recollez donc systématiquement.

M. MOULIN.- Il faudrait peut-être faire un retour d'expérience aussi bien côté associatif que côté commerçant, qu'ils respectent leur côté. Parce qu'il y a des fois où les affiches...

Mme TRAMONTIN.- C'est pour cela que je vous dis que si vous avez de l'affichage associatif à apposer et que vous voyez qu'il y a un commerçant qui a affiché du mauvais côté, vous n'hésitez pas à coller dessus. Vous êtes dans votre bon droit.

M. MOULIN.- Il faut être en permanence sur le panneau, j'ai déjà fait l'expérience.

Mme TRAMONTIN.- J'ai demandé aux services techniques d'Entressen d'être vigilants et de m'interpeller systématiquement quand les choses ne sont pas faites comme elles doivent être faites.

M. TREMOUILLE.- J'aurais voulu savoir s'il y avait une étude sur l'efficacité de ce genre de panneaux.

Mme TRAMONTIN.- Ils viennent d'être mis en place alors laissons-nous le temps que tout le monde prenne ses marques.

M. TREMOUILLE.- Je vais poser ma question autrement, y en a-t-il ailleurs et cela marche-t-il bien ?

M. le Maire.- Demandez à M. Leban, il nous a dit à une certaine époque qu'ils étaient utilisés pour des éléments particuliers. Ils sont aujourd'hui plus nombreux. A partir de là, il faut attendre que les gens s'habituent et qu'ils respectent. C'est honnêtement une discipline compliquée et, je vais vous dire, quitte à friser l'impopularité, je ne vais pas faire une brigade privée de contrôle par les policiers municipaux des panneaux. Pendant la campagne électorale on peut certainement, mais là, que tout le monde se débrouille. Surtout à Entressen. Vous êtes quand même dans un cercle limité, vous avez la connaissance de tous les intervenants, tous les acteurs sociaux de la ville, vous pouvez donc quand même bien vous entendre. C'est comme ceux qui roulent à toute vitesse dans une impasse, ils savent très bien qu'ils vont se rencontrer, puisque ce sont des voisins, alors qu'ils se fassent eux-mêmes la discipline.

M. LEBAN.- Je comprends ce qui a été dit derrière, effectivement, c'est comme à Istres, il y a des afficheurs qui ne sont pas très nombreux et qui inondent les panneaux, ce sont toujours les mêmes. Il est vrai qu'à un moment donné il faudrait peut-être repérer. On en connaît sur Istres, je ne suis pas sûr d'ailleurs que ceux qui viennent à Entressen soient bien d'Entressen, et je crois que si ceux-là exagèrent, Monsieur le Maire, je l'avais déjà dit une fois, il faudra leur demander de se calmer un peu. C'est tout.

Mme SORIA.- Je trouve que les trois panneaux ne sont pas suffisants.

Mme TRAMONTIN.- Vous avez d'autres vecteurs de communication, Madame Soria. Nous avons « Entressen info », nous avons les panneaux d'affichage, vous avez les *flyers*, vous nous les avez déposés sur nos places respectives, je crois qu'à un moment donné il faut aussi que cela reste cohérent. Sachant que nous sommes en train de travailler aussi sur des choses qui ont été demandées et qui ont été mises en place pour le don du sang sur les banderoles à chaque entrée de village. Je sais que le Comité des fêtes travaille aussi déjà sur ce type de communication, le don du sang aussi, vous aussi. Il me semble que s'il y a deux banderoles à chaque entrée de village, les trois panneaux, plus les vecteurs de communication que l'on connaît à côté, il est difficile d'alourdir. Il y a un proverbe bien nommé qui dit « Trop de communication tue la communication ».

Mme SORIA.- Je voyais bien un panneau par exemple vers les écoles.

Mme TRAMONTIN.- Vous avez de l'affichage aux écoles. A chaque école normalement il y a un panneau d'affichage réservé à l'école et un réservé à l'affichage du village. Vous avez la possibilité d'aller voir le Directeur de l'école pour lui demander d'apposer une information.

M. DULONG.- Un dernier mot concernant cet affichage. Il y a la position d'un panneau à la sortie vers Miramas qui n'est pas judicieuse. C'est un panneau finalement que l'on ne voit que très tardivement. Lorsque l'on y passe devant on est déjà à 50 ou 60 km/h. En plus il est sur la droite, il est un peu caché et il n'y a pas de lumière. C'est donc un panneau qui n'est pas très bien placé.

Par rapport au Comité des fêtes, on s'aperçoit finalement que l'affichage... Au niveau de la communication c'est sûr que c'est très important, mais même au niveau des commerces ce n'est pas facile. Quand on fait de l'affichage dans les commerces cela ne passe pas nécessairement parce que les gens ne vont pas tout le temps dans les commerces d'Entressen. On s'aperçoit petit à petit que l'on est obligé de faire du « boitage » pour les manifestations où l'on a besoin d'un résultat de réservation. Lorsqu'il faut que l'on réserve une semaine avant la date, là, malheureusement, on est obligé de passer par là, parce que justement la communication ne passera pas par les simples panneaux qui sont dans le village.

M. le Maire.- Merci. C'est très vrai. De toute façon, tout moyen de communication ne peut pas être évalué que par le seul aspect qu'il représente. C'est tout un arsenal. « La Provence » est là, les *flyers* sont là, le site de la Ville est là, les panneaux sont là, c'est un ensemble. Si vous vous focalisez sur un élément vous douterez de son efficacité, parce que lui seul ne pourra pas vous apporter toute l'audience que vous souhaitez. Mais à partir du moment où c'est un mélange d'additions... Ce qui est le cas quand même.

Puisque vous êtes dans la rue, continuez, vous devez parler maintenant de la manifestation des camping-caristes.

Mme TRAMONTIN.- Je vous délivre une information qui va être relayée, par la presse je pense en son temps, par le site de la Ville, par « Entressen info », et peut-être même par « Istres Mag ». Sur la période qui va aller du 27 septembre au 3 octobre, l'un des plus gros clubs bivouacs de France a décidé de faire son Assemblée générale à Entressen, à La Grange. Entre 200 et 250 camping-cars vont arriver sur ce lieu. Nous sommes en train de travailler sur toutes les données techniques...

M. le Maire.- A ne pas confondre avec les gens du voyage.

Mme TRAMONTIN.- C'est pour cela que je délivre cette information, pour éviter effectivement que tout le monde arrive à cette période en mairie annexe en nous expliquant que nous avons une occupation illicite.

Au-delà de cela, il y a beaucoup d'atouts sur cette Assemblée générale qui aura lieu à La Grange. Le premier –et nous avons fait une réunion avec les commerçants il n'y a pas très longtemps pour beaucoup d'autres sujets– c'est que le Président de l'association en question s'engage à demander à l'ensemble des camping-caristes de bien vouloir faire leurs courses de proximité sur Entressen. C'est déjà une bonne nouvelle pour le commerce local qui, comme tout commerce local, connaît des hauts et des bas en termes de fréquentation. Après, au niveau des associations, nous avons commencé à travailler sur comment faire rencontrer les gens du village et tous ces camping-caristes qui auront certainement un tas de choses à nous délivrer de par leurs pérégrinations. Du coup, nous avons organisé avec le centre social et d'animation Pierre Miallet le premier Ciné-saveurs à La Grange, en compagnie des camping-caristes. Exceptionnellement cette date sera délocalisée sur La Grange. Comme nous sommes à peu près sur la période de la Ronde des soupes, cette nouvelle manifestation qui a vu le jour l'année passée, nous avons imaginé avec Mme Mora pouvoir faire quelque chose autour de cette animation à La Grange cette semaine-là aussi. En tout cas, je vous engage réellement à aller les voir. Il y aura un apéritif de bienvenue qui sera ouvert à tout le monde. M. Apparuit, qui est le Président de l'association, va organiser aussi un repas type taureau à la broche pour que tout le monde puisse se rencontrer et je pense que cela ne peut être que bénéfique, et pour eux, et pour nous, qu'il y ait de l'interaction sur cette semaine-là.

M. TREMOUILLE.- Des aménagements sont-ils prévus ?

M. le Maire.- M. Tremouille tressaute sur tous les sujets ce soir.

M. TREMOUILLE.- Excusez-moi de m'intéresser.

M. le Maire.- Bien sûr. Ce n'est pas un reproche. Avez-vous un camping-car ?

M. TREMOUILLE.- J'en ai un mais on me le reproche. La Municipalité ne voudrait même pas que je le gare chez moi.

M. le Maire.- C'est sûr qu'il doit répondre à des conditions de stationnement, comme n'importe quelle caravane, comme n'importe quel véhicule.

Mme TRAMONTIN.- Techniquement, nous avons déjà commencé toutes les réunions pour baliser de façon exhaustive tout ce qu'il fallait, arrêtés de voirie, évacuation et consorts.

M. TREMOUILLE.- Je voulais vous faire dire que, comme forcément des aménagements vont être faits pour pouvoir accueillir tous ces gens, a-t-on pensé qu'une partie de ces aménagements pourrait rester et devenir une aire ?

Mme TRAMONTIN.- Non, ce sont des aménagements provisoires.

M. CASADO.- Après cela deviendrait une aire pour les gens du voyage.

M. TREMOUILLE.- Non, surtout pas pour les gens du voyage.

Mme TRAMONTIN.- Ce sont des aménagements provisoires parce qu'ils vont forcément investir une partie du parking de La Grange, mais le délaissé du stabilisé du stade derrière. Vous comprenez bien que tous les aménagements qui seront faits seront de type provisoire.

M. le Maire.- Il n'y a pas de place non plus pour faire des vidanges et tout cela, nous sommes clairs.

M. TREMOUILLE.- Je ne parle pas de cela. Dans ma vision des choses je voyais le chemin qui va de La Grange jusque devant le stade, de ce côté-là...

M. CASADO.- Avec un trottoir.

M. TREMOUILLE.- Exactement. Là où il va y avoir le trottoir, je voyais que si vous faisiez des travaux cela aurait pu servir par la suite.

M. le Maire.- Tout cela reste dans la manifestation que nous organiserons pour l'inauguration de notre aire de camping à Istres, puisqu'une est prévue aux alentours du mois de juin, qui sera centrée vers l'Olivier et donc près des commerçants du centre-ville.

Je voudrais maintenant passer la parole à Brigitte Jean-Claude pour vous dire que nous allons continuer la vague de transformation des restaurants scolaires, qui étaient jusqu'à maintenant des *trucs* classiques, des réfectoires avec une distribution sur les tables faite par le personnel communal. Nous allons passer, comme dans d'autres endroits, à un autre système qui est celui du *self*. Nous avons prévu d'installer un *self* à la Clé des champs. Ce n'est pas une petite affaire parce que pour ce dossier-là c'est difficile. Brigitte va vous donner quelques renseignements sur ce sujet qui devra bien sûr être traité pour la rentrée.

Mme JEAN-CLAUDE.- L'augmentation des effectifs et la rénovation au niveau du restaurant scolaire nous amènent à passer en *self*. Nous accueillons actuellement 235 enfants à la restauration de la Clé des champs. Les travaux en *self* devraient commencer le 1^{er} juin parce que nous avons besoin de plusieurs mois et nous voulons que ce soit prêt pour la rentrée scolaire. Pendant ces travaux, tous les enfants vont être acheminés sur La Grange, c'est-à-dire même les enfants qui actuellement vont à la Buissonnière. Tous les enfants iront donc manger à La Grange avec trois bus qui seront mis à disposition et qui vont faire des navettes. Les enfants seront accueillis à La Grange entièrement tout d'un coup, c'est-à-dire qu'il y a suffisamment de capacité d'accueil. Une fois qu'ils auront pris leur repas sur place, ils seront remis dans les cars et ramenés immédiatement sur l'école la Clé des champs.

Pour cette opération, nous aurons bien sûr mis du renfort en personnel, puisqu'il faut des gens dans les bus et il en faut, non seulement à la Clé des champs pour garder les enfants qui ne sont pas encore montés dans les bus, mais il en faut aussi sur place à La Grange pour les faire manger et organiser la rotation. Ce sera un mini-restaurant qui va être organisé à La Grange, notamment par le service de la restauration collective qui va déplacer du matériel qui se trouve actuellement à la Clé des champs mais qui va se servir aussi de ce qui est déjà en place sur La Grange en restauration collective. Tout sera mis en sécurité aussi pour les enfants qui ont des problèmes de santé. Nous en avons tenu compte. Les enfants qui ont besoin de paniers repas, de transports, de médicaments à prendre pendant le temps de restauration, tout cela sera mis en place. Au niveau de La Grange, configuration restauration scolaire du lundi au vendredi 14h, et La Grange redevient salle polyvalente pour les usagers de la commune à partir du samedi.

M. le Maire.- C'est pendant le mois de juin seulement ?

Mme JEAN-CLAUDE.- Cela dure du mois de juin jusqu'à la fin de l'année scolaire, et normalement à la rentrée, au 1^{er} septembre, tout le monde réintègre le *self* de la Clé des champs.

M. le Maire.- C'est un petit mois, qui est un mois particulier où l'on est déjà en vacances et où les enfants ne sont pas tous à l'école.

Mme JEAN-CLAUDE.- Toutes les familles ont reçu un courrier de M. le Maire en information. Nous avons déjà fait ce genre d'opérations lors de la rénovation de l'école Armanet, on avait déplacé l'ensemble des enfants sur le CEC et cela s'était très bien passé.

M. le Maire.- Madame Jean-Claude, vous avez bien valorisé l'aspect palliatif, c'est-à-dire comment on fait face à l'obligation de chantier, mais parlez-nous de l'intérêt de ce *self* et de ce qu'il va apporter, conformément à l'expérience tirée sur les quatre ou cinq autres que nous avons déjà faits.

Mme JEAN-CLAUDE.- Nous en avons déjà quatre et cet été il y en aura donc deux en travaux, puisqu'il y a Jean Moulin sur Istres et ici la Clé des champs.

M. le Maire.- Ce sont de grosses écoles à chaque fois.

Mme JEAN-CLAUDE.- Chaque fois nous sommes sur des grosses structures, puis cela nous permet de passer énormément plus d'effectifs en restauration. Les enfants, même au niveau du CP, s'y font très facilement, puisque le matériel est adapté, les plateaux sont très légers, la vaisselle a été entièrement changée il y a 2 ans en polycarbonate, tout est donc allégé pour que même les tout-petits puissent fonctionner tout seuls. Il est vrai que c'est l'avenir des restaurants scolaires.

M. le Maire.- Puis, il faut le dire aussi, même si cela finit chez McDo ou Quick, cela développe le sens de responsabilité de l'enfant qui est déjà maître de son plateau, de son choix.

Mme JEAN-CLAUDE.- Il faut rassurer aussi les parents parce que l'on vérifie quand même que les enfants prennent tous les aliments qui leur sont proposés, qu'ils mangent correctement et qu'ils prennent le temps de rester à table.

M. le Maire.- Je vous rassure là-dessus parce que je n'ai jamais eu une seule lettre de regret ou de reproche sur le changement opéré, bien au contraire. Merci. Mais gardez quand même le micro à bout de main puisque vous allez intervenir sur les différents rythmes scolaires et inscriptions des écoles qui s'y raccrochent.

M. TRIELLI.- Avec tous les élèves à La Grange, y a-t-il eu une adaptation de faite au niveau du bruit ou pas ? On a pas mal de petits soucis à la Clé des champs.

M. le Maire.- Si vous aviez assisté à quelques concerts qui ont eu lieu depuis le début de l'inauguration de ce bâtiment vous seriez rassuré. C'est vraiment une acoustique de très grande qualité.

Mme TRAMONTIN.- Je délivre une information complémentaire par rapport à ce qu'a dit Brigitte. Pour que cette migration se fasse dans les meilleures conditions, forcément le service de la restauration scolaire va venir investir la cuisine de La Grange et peut-être un peu plus et organiser son poste de travail au mieux. Pour tous les Présidents d'associations qui sont là et qui sont déjà revenus vers nous à la suite d'organisations de manifestations sur La Grange, la restauration scolaire va y laisser un certain nombre d'installations dans la cuisine. Quand ce sera terminé ils ne repartent pas avec l'ensemble du matériel, on va en garder un certain nombre sur place.

M. le Maire.- Finalement nous avons l'impression que cette Grange a toujours existé. Elle est déjà accaparée par diverses activités les plus différentes les unes des autres. Il va y avoir un méchoui dans peu de temps pour les gens de la JSI. Tout le monde se l'est appropriée, c'est une excellente chose.

M. MOULIN.- Pendant le mois de réfection de l'utilisation de La Grange est-ce que le petit coin cuisine pourra être utilisable ? En dehors du contexte...

M. le Maire.- Oui. Qui peut le plus peut le moins.

Mme TRAMONTIN.- Brigitte vous l'a dit, le vendredi à 15h La Grange sera de nouveau rendue à ses activités.

M. le Maire.- Nous arriverons à quelque chose de beaucoup plus structuré lors des réunions avec les parents d'élèves, puisque je leur ai promis. A Entressen, au cours de deux rencontres, j'avais eu l'occasion de dire aux parents d'élèves qu'on ferait le bilan ensemble. Je l'ai dit à la première réunion des parents d'élèves, le jour où nous avons lancé la réforme des rythmes scolaires. Il est évident que nous allons faire la même chose pour voir ce qui mérite d'être amélioré, s'il y a véritablement des choses à améliorer. Nous le ferons. Je crois que les convocations sont parties, ou vont partir, nous aurons donc une rencontre dans les jours qui viennent et nous ferons le bilan avec les gens, avec les professeurs et avec les instituteurs, avec nos propres acteurs et avec tous ceux qui ont contribué à la première saison, en vue d'améliorer les choses pour la deuxième.

En attendant ce moment, quelques informations quand même sur les inscriptions des écoles municipales de sport pour les activités pendant le temps scolaire.

Mme JEAN-CLAUDE.- Les inscriptions aux écoles municipales de sport se feront le samedi 13 juin à l'Hôtel de Ville, de 8h30 à 14h. Le dossier d'inscription sera disponible sur le site de la Ville (www.istres.fr) à

la rubrique « Education, loisirs et sports », ou à l'Hôtel de Ville, bien sûr. Le programme des activités sera également disponible sur le site de la Ville et distribué dans toutes les écoles maternelles et élémentaires de la commune. En ce qui concerne les inscriptions aux activités pendant le temps scolaire, ce que l'on appelle les TAP, à compter du 17 juin le dossier d'inscription sera disponible dans les mairies annexes et sur le site www.istres.fr à la rubrique « Education, loisirs et sports ». L'inscription concerne la restauration, le périscolaire, la garderie, les TAP, le transport aux activités jusqu'au point d'acheminement, et les accueils de loisirs du mercredi.

M. le Maire. - Merci. Y a-t-il des interventions ? (Pas d'observation)

Nous allons passer au deuxième point. Je vais donner la parole à M. Casado qui, comme à l'accoutumée, va faire le bilan des interventions « Allo Travaux », « Allo Quiétude », et nous donnera ainsi la dimension et l'implication des équipes municipales.

II. BILAN « ALLO TRAVAUX », BILAN « ALLO QUIETUDE », PROPLETE ET VISITES DE QUARTIERS :

M. CASADO. - Quelques chiffres. Le maire a adressé 72 courriers à destination du hameau.

Concernant le contrôle propreté, du 1^{er} janvier au 30 avril 2015, 124 passages ont été effectués sur le hameau, sur les 1 800 heures recensées sur l'ensemble de la commune. Au cours de ces contrôles, l'agent chargé de la propreté n'a procédé à aucun signalement de dépôt sauvage. C'est à remarquer. Sur le hameau d'Entressen il n'y a pas eu de dépôt sauvage de végétaux. Ça laisse peut-être augurer que pour « Istres propre » samedi vous allez avoir du boulot, si des fois on ne les avait pas vus. Pour l'instant, aucun signalement.

Concernant « Allo Travaux », du 1^{er} janvier au 30 avril 2015, 33 appels pour les quartiers d'Entressen sur les 856 appels reçus sur la commune, ce qui représente 4 %, principalement émis par les habitants du quartier du Gros Chêne (55 %), des Aubargues (18 %) et le reste des quartiers qui représentent 27 %. Ils portent principalement sur des problèmes d'éclairage public (58 %), espaces verts (27 %) et voirie (9 %).

Concernant la quiétude, du 1^{er} janvier au 30 avril 2015, 4 appels pour les quartiers d'Entressen sur 130 appels reçus sur l'ensemble de la commune pour la même période, essentiellement émis par les habitants du quartier des Aubargues, 3 appels sur 4 (75 %). Ils sont essentiellement dus à des problèmes de voisinage.

Concernant les travaux, je ne vais pas y revenir, M. le Maire vous a dit que 450 000 € avaient été provisionnés pour l'allée du Gros Chêne, le rond-point et le carrefour Ginestes et Gros Chêne. Ensuite, il y a une dizaine d'opérations inscrites sur 2015 concernant des ralentisseurs. Je ne vais pas vous les énumérer mais je les tiens à votre disposition, si les Présidents de CIQ veulent me voir après, je les leur donnerai. Et encore une dizaine qui sont à l'arbitrage. Peut-être les pavés de Mme Soria, si nous pouvons les faire...

2 visites de quartiers se sont déroulées sur Entressen, à la rue des Intimes et aux arènes.

M. le Maire. - Y a-t-il des observations ?

M. CHABALIER. - Sur la rue des Bleuets, au lotissement des Pérounes, nous avons eu un gros problème d'évacuation d'eau. Mélange d'eaux pluviales, pendant 3 jours nous avons été bloqués.

M. CASADO. - J'y suis allé avec les services. M. Jean-Willy des Eaux de Provence va nous faire un petit point, parce qu'en fait nous avons un mélange d'eaux pluviales et d'eaux usées et quand il y a eu ces fortes pluies, il est vrai que les habitants ont été extrêmement gênés. J'y suis allé, ça refoulait par les regards et nous avons été surpris de cette quantité d'eau qui se déversait.

M. VAN BRUSSEL. - Bonsoir à tous. Effectivement, le quartier des Piboules est sensible puisque l'ensemble du quartier se rejette sur un point qui collecte tous les effluents. On l'appelle une bache de relevage, ce n'est ni plus ni moins qu'un puits avec des pompes à l'intérieur. En revanche, ce sont des ouvrages destinés à traiter des effluents assainissement, c'est-à-dire ce qui s'écoule de vos maisons en provenance des lavabos, des WC, des douches, et pas plus. Globalement, les soucis que nous avons sur ce quartier –qui sont constatés, ils ne sont pas remis en cause, bien évidemment, en revanche après je reviendrai sur tout ce qui a été fait de manière à les atténuer– sont systématiquement rencontrés après des épisodes de pluie. Ce qui signifie que nous avons un impact bien évidemment entre les eaux claires météoriques, c'est-à-dire la pluie, et les écoulements d'assainissement, puisque les problèmes rencontrés sont des problèmes d'assainissement et, malheureusement, toujours chez les mêmes habitants qui sont situés au point bas puisque lorsque les réseaux s'engorgent...

M. CHABALIER. - Attendez, je suis d'accord avec vous, quand il pleut la nappe phréatique monte, nous avons déjà connu ce phénomène, mais pas à ce niveau-là. Là nous sommes restés plusieurs jours avec de l'eau qui coulait en permanence.

M. VAN BRUSSEL. - 5 jours.

M. CHABALIER. - Ce n'est donc plus la nappe phréatique. La nappe phréatique, au bout de 2 jours elle est évacuée. Il y a un autre problème.

M. VAN BRUSSEL.- Je vais faire un peu d'historique sur le quartier. Pas au niveau des habitations et autre mais au niveau des tuyaux, des canalisations. Il y a eu le projet de raccordement de l'extension qui vient de la Chrysalide. En tant qu'exploitant, on avait alerté le SAN en disant « Nous avons des problèmes récurrents sur ce quartier-là, il conviendrait d'étancher les réseaux avant de raccorder des effluents supplémentaires ». Ce qui a été fait il y a à peu près un an et demi. Une grosse partie du collecteur de l'ensemble du quartier a été étanchée par l'intérieur. Une surépaisseur a été mise dans les tuyaux de manière à justement éviter ces problèmes d'infiltration. C'est une société spécialisée qui l'a fait pour le compte de Ouest Provence. Aujourd'hui les problèmes rencontrés sur la partie traitée ne sont pas des eaux qui remontent de la nappe, puisque celles-là restent bloquées, en revanche nous en avons constaté d'autres, et en particulier uniquement par temps de pluie. A partir du moment où la nappe est bloquée par les tuyaux ou par les travaux qui ont été faits, on a constaté des soucis. Il y avait des soucis sur l'extension qui avait été faite, cela a été réparé et résolu. Aujourd'hui, les seuls problèmes qui persistent sur le quartier –que l'on appelle les Piboules, excusez-moi, c'est parce que le poste s'appelle comme cela– c'est systématiquement lorsque l'on a 15 mm de pluie, on met au minimum 3 jours pour retrouver un fonctionnement normal. Ce problème est récurrent. Cela fait 15 ans que je travaille sur Istres et cela fait une dizaine d'années que j'habite sur Entressen et dans ce quartier-là je l'ai toujours connu.

M. CHABALIER.- Nous, Monsieur, cela fait 30 ans que nous habitons dans ces maisons et que nous connaissons le problème, y compris Chantal Celse qui peut en parler ouvertement. Vous avez chemisé les conduits, c'est bien, mais c'est encore plus grave qu'avant puisque nous sommes restés 5 jours... Il y a eu des rapports et un article dans « La Provence » que tout le monde a apprécié, je pense. Alors que fait-on ? J'ai regardé avec vos équipes sur le terrain, sans rentrer dans le côté technique, mais l'on s'est aperçu que les pompes de relevage saturent, voire qu'elles ne fonctionnent pas. Je pense qu'il faudrait étendre le réseau et trouver un autre système, quitte à creuser et faire un raccordement direct.

M. VAN BRUSSEL.- Il y a deux choses. Si vous essayez de faire passer 25 personnes dans un bus scolaire elles rentreront, si vous voulez faire la même chose dans une 4L cela ne passera pas. Le poste de relevage, c'est ce que j'ai précisé au départ, est là pour traiter des effluents assainissement, pas pluvial. En termes de volume, nous n'avons le souci que quand il pleut.

M. CHABALIER.- D'où vient l'eau alors ? Vous avez chemisé.

M. VAN BRUSSEL.- C'est l'une des questions qui reste en suspens. Un moyen a été proposé au SAN. Aujourd'hui, les enquêtes sur le réseau public, c'est-à-dire sur l'ensemble des tuyaux qui se situent sur les voies publiques, montrent que la majorité ont été étanchés. Les travaux ont été faits. Après, quels sont les points d'entrée possibles sur le réseau qui, arrivés à la bache, saturent dès qu'il pleut ? Sur l'ensemble des maisons du quartier.

M. CHABALIER.- Il y a un *truc* qui est très simple, on va parler d'arrivée d'eau. L'eau qui arrivait passait en pression en dessous des plaques d'égout. Ce n'est donc plus de l'eau de pluie. L'eau arrive de quelque part.

M. VAN BRUSSEL.- Non, c'est de l'eau de pluie, mais là où les plaques se soulèvent c'est que vous êtes plus bas. C'est que le niveau est plus bas que les endroits où l'eau arrive. Nous avons eu les mêmes soucis il y a 3 ans sur l'avenue de la Crau, nous avons fait une opération pour identifier les points de raccordement, 95 % des problèmes de raccordement étaient d'ordre privé.

M. CHABALIER.- J'entends le côté privé, mais c'est à partir du moment où vous avez busé. On n'a jamais été autant embêté avant par rapport à ce qu'on l'est maintenant. Alors que se passe-t-il ? Vous êtes professionnel, quand il pleut, venez. Mais quand on vous appelle, venez. On vous a appelé le jeudi...

M. VAN BRUSSEL.- Nous y sommes allés le jeudi, le vendredi, le samedi et le dimanche.

M. CHABALIER.- Les samedi et dimanche je n'ai vu personne. Je suis Président de CIQ, je peux vous garantir que je le surveillais tout particulièrement, je n'ai vu personne.

M. VAN BRUSSEL.- Après, je n'ai que ma bonne foi et les actes d'intervention de mes agents. Mais je peux vous assurer que lors des premières plaintes, cela doit remonter à une petite dizaine d'années, quand cela m'a été remonté, c'est un poste sur lequel nous étions en aveugle. C'est-à-dire que la station électrique fonctionnait et quand il y avait un souci dessus, c'était les habitants du quartier qui nous avertissaient. Dès lors que nous avons été informés des dysfonctionnements –et en particulier, comme je le disais tout à l'heure, toujours chez la même personne– de manière à éviter cela, nous avons installé un système de télégestion.

M. CHABALIER.- Cela fait des années que le problème existe, trouvez une solution. Vous êtes les professionnels. Raccordez votre tuyau, faites des raccordements directs, mais faites quelque chose. Combien de temps va-t-on encore rester comme cela ? 30 ans encore ? Où est l'évolution ?

M. VAN BRUSSEL.- Nous avons fait une proposition au SAN Ouest Provence de faire une enquête par fumigation sur le quartier.

M. CHABALIER.- Cela a déjà été fait.

M. VAN BRUSSEL.- Non, cela n'a pas été fait. Ce qui a été fait ce sont des passages caméra...

M. CHABALIER.- Cela a peut-être été fait avant que vous n'arriviez mais cela a été fait. Il faut arrêter avec ça. Vous croyez que c'est nous qui allons prendre la pompe et qui allons mettre de l'eau ?

M. le Maire.- Il va falloir quand même trouver une solution.

M. VAN BRUSSEL.- C'est quelque chose que l'on rencontre très régulièrement sur ce type d'anomalies, quand vous avez une terrasse qui fait 100 m², quand il tombe 10 mm de pluie et que tout va au tout-à-l'égout, cela représente 25 baignoires que la pompe est capable d'assumer.

M. CHABALIER.- Je vous ai dit que c'était 5 jours après.

M. CASADO.- Jean-Willy, ils te disent qu'ils connaissent cela depuis 20 ans et que les terrasses n'ont pas été modifiées, mais là, apparemment cela s'est aggravé. C'est peut-être le fait d'avoir justement chemisé les tuyaux, si ça ne rentrait pas, ça ne s'évacue plus déjà, et vice-versa. Il y a peut-être cela aussi. Ou le raccordement de la Chrysalide, je n'en sais rien, mais il y a quelque chose qui s'est aggravé depuis.

M. VAN BRUSSEL.- Sur le raccordement de la Chrysalide il y avait un souci, il a été résolu.

M. CASADO.- Mais si c'est le même réseau.

M. VAN BRUSSEL.- Non, il a été résolu depuis.

M. CASADO.- Depuis la dernière inondation ? Alors à voir. A suivre.

Mme CELSE.- Je veux bien parler. Le problème vient surtout des pompes de relevage qui s'arrêtent. Mon mari téléphone systématiquement, il est vrai que quelqu'un vient, et une fois qu'elles sont remises en route cela dure 5, 6 heures mais nous arrivons à utiliser nos toilettes. Parce que pour nous c'est vraiment... On ne peut plus rien utiliser, vous le savez aussi, parce que tout remonte. Chez moi cela fait 30 ans que ça dure quand même. Je suis très patiente mais là...

M. VAN BRUSSEL.- En période de pluie il est clair que la station fonctionne tout ce qu'elle peut fonctionner, mais c'est comme si l'on demandait de vider...

Mme CELSE.- C'est déjà arrivé quand il ne pleuvait pas aussi.

M. CASADO.- On redit la même chose. On connaît le problème mais on dit qu'il s'est aggravé. Quand j'y suis allé, c'était impressionnant.

M. VAN BRUSSEL.- Cela s'est aggravé lors du dernier épisode parce qu'en plus de la problématique du simple quartier des Pérounes il y avait une problématique qui provenait de l'extension faite sur la Chrysalide. Globalement, la Chrysalide, qui est au bord des marées, avait un poste de relevage qui était complètement saturé et l'on avalait de l'eau claire en permanence. Cela a été résolu, l'entreprise qui a fait les travaux est revenue sur le travail qui a été fait.

M. CASADO.- Depuis, y a-t-il eu d'autres épisodes pluvieux comme cela ?

M. CHABALIER.- Quand cela a-t-il été fait ?

M. VAN BRUSSEL.- L'article dans « La Provence » et les grosses interventions, je crois que c'était au mois de septembre. Cela a été fait dans la foulée. Depuis il a replu.

Mme CELSE.- Oui, il y a eu encore des problèmes.

M. VAN BRUSSEL.- La seule chose que je peux vous dire c'est qu'aujourd'hui nous avons un réseau d'assainissement qui a été chemisé, nous avons refait la totalité des installations électromécaniques à l'intérieur du poste, nous avons une installation qui est surveillée parce que quand on met une alarme, les agents se déplacent. La seule chose qu'il reste à faire après c'est de voir d'où viennent les eaux. En revanche, je le dis

mais de manière très facile, à un moment donné, quand on va envoyer de la fumée dans les tuyaux, il y a de fortes chances que cela sorte par vos propres gouttières.

M. CHABALIER.- Cela a déjà été fait. On connaît le problème sur les Piboules, on est allé les voir, mais sur les Pérounes non. Alors arrêtez avec ça. Je vous dis que pendant 5 jours on était encore bloqué et l'eau dégueulait par les gorges. Alors ne me dites pas que ce sont les terrasses qui évacuent. Au bout de 5 jours, l'eau est partie.

M. VAN BRUSSEL.- Non, c'est que le réseau est plein et pour vidanger la totalité du réseau il faut 5 jours.

M. CHABALIER.- Ça ne l'a jamais fait. En 2 jours on était évacué avant. Arrêtez.

M. CASADO.- Ça vaut le coup de refaire une petite enquête.

M. CHABALIER.- J'aimerais que vous ne fassiez pas le constat de dire « Cela fait 15 ans que ça existe », nous, on vous dit 30 ans. J'aimerais que vous nous ameniez du positif, que fait-on pour évacuer ? Quitte à faire des gros travaux. Vous le savez très bien. Si je dis cela c'est que déjà techniquement vous en avez parlé, mais cela représente des sommes énormes. Vous ou au-dessus de vous, je ne sais pas, mais cela a déjà été évoqué, alors allez-y, faites des projets, et évacuons cette eau.

M. VAN BRUSSEL.- Je ne suis pas au courant.

M. le Maire.- Suite au prochain épisode. Nous allons passer aux questions écrites.

III. QUESTIONS ECRITES ET ORALES :

M. le Maire.- M. Josuan avait évoqué des questions d'occupation illicite. Mme Tramontin va lui répondre, après enquête de nos services.

Mme TRAMONTIN.- C'était la problématique de l'occupation des parcelles le long de l'Etang d'Entressen, avant d'arriver au petit port. Suite à cette demande, la police municipale s'est bien sûr rendue sur les lieux –nous avons le rapport d'intervention sous les yeux– et a identifié les propriétaires des parcelles. Vous avez donné l'autorisation pour une caravane sur la parcelle appartenant à la Société de pêche. Après, cette personne a été prise en charge par le CCAS de Châteauneuf-les-Martigues, me semble-t-il, où ils sont domiciliés. Trois demandes de logement ont été déposées pour lui par la Ville mais ont été refusées par les bailleurs. L'assistante sociale de Châteauneuf devrait faire un recours administratif et informer l'assistante sociale d'Istres. Après nous sommes dans la démarche administrative logique entre communes. Les propriétaires ont été avisés que les terrains sont dans des zones spécifiques dont vous me passez les sigles. M. Casado est plus professionnel que moi à ce niveau. Bien sûr qu'il est interdit d'occuper ou d'utiliser ces terrains pour le stationnement isolé, habitation légère et compagnie. Nous en sommes là du rapport d'information et d'intervention de la police municipale. Effectivement, maintenant les choses suivent leur cours au niveau du service d'urbanisme qui, lui, a la possibilité d'intervenir pour remettre les choses dans leur bon droit. C'est donc en cours. Mais le temps administratif n'est malheureusement pas le temps quotidien.

M. le Maire.- Il faut dire quand même que la caravane est occupée par quelqu'un qui a un lien avec votre milieu de pêche.

M. JOSUAN.- Non, en fait ce n'est pas sur ce terrain-là. Sur celui-là il est venu et après il a fait une demande de logement au niveau de la municipalité. C'est sur les terrains à côté où il y a beaucoup de voitures entreposées dessus, beaucoup de problèmes aussi au niveau de l'écologie, des fuites d'huiles, etc. Les gens se pensent chez eux et habitent sur le terrain. Après il y a des terrains qui sont occupés avec parcimonie, juste lors de *barbecues*, etc., pour cela il n'y a pas de problème, ils sont entretenus, mais il y a certains terrains où cela commence vraiment à ressembler un peu à la prison. On ne peut même pas y voir tellement il y a de barrières dessus. Les gens passent devant et c'est un peu compliqué.

M. le Maire.- Merci. Nous sommes vigilants. Y a-t-il d'autres questions orales ou questions écrites ? (Pas d'observation) Il n'y avait qu'une question écrite, je l'ai donnée à Mme Tramontin.

Pour terminer, nous allons écouter Mme Mora qui va nous faire un point sur la Ronde des soupes.

Mme MORA.- Bonsoir à tous. Je suis chargée de l'animation des quartiers au niveau de la ville et ce soir je dois vous présenter une manifestation intergénérationnelle et très fédératrice pour vous, les CIQ et associations. Cette journée c'est la Ronde des soupes, il s'agit de confectionner une ou des soupes et chaque CIQ ou association doit apporter ses légumes pour faire la soupe. En novembre 2014 j'avais déjà organisé cette

manifestation sur un quartier à Istres, les quartiers Ouest, et elle avait remporté un vif succès. Avec l'accord de M. le Maire, nous reconduisons donc cette manifestation sur Istres, et Entressen bien entendu, sur tous les quartiers. Les dates ne sont pas tout à fait arrêtées mais ce serait certainement au mois d'octobre qui manque d'animations sur toute la ville. J'espère que vous serez tous partie prenante. Le but est donc de confectionner une ou des soupes, on apporte tous ses légumes, on les cuisine ensemble du départ à la fin et l'on partage la soupe à midi. On a un apéritif. Chacun peut bien sûr confectionner un dessert, et l'on passe une très bonne journée. J'organiserai une réunion avec tous les CIQ d'Entressen et associations et nous en parlerons plus amplement. Merci.

M. le Maire. - Sur cette bonne note poivrée et salée, la séance est levée. Merci.

La séance est levée à 19 heures 40.